

Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS
Avocat Associé au Barreau de Marseille
43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
TELEPHONE : 04.91.37.33.96 – mail : p.vasquez@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
EN UN SEUL LOT DE VENTE**

Du lot n° 2 (parcelles C n° 993 et 989)

Du lot n° 3 (parcelle n° 987)

Du lot n° 5 (parcelle n° 988)

Du lotissement La Pinède

Sis à CAMPS LA SOURCE (83170)

SUR UNE MISE A PRIX DE CINQUANTE MILLE EUROS
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères

Visite le Mercredi 14 Mai 2025 de 10 h 00 à 11 h 00
assurée par Maître Laure ANCOLIO,
Commissaire de Justice à St Maximin la Ste Baume
TELEPHONE : 04.98.05.90.43

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 28 MAI 2025 à 9 h 30

à l'audience du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle n° 8 – rez-de-chaussée,
25 Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété
Sur la commune de CAMPS LA SOURCE

(83170) dénommé Lotissement LA PINEDE
– Lieudit les Roucassèdes :

LE LOT NUMERO DEUX (2) du
Lotissement LA PINEDE cadastré

section C n° 993 pour une contenance de 07 a 34 ca et section C n° 989 pour une contenance de 02 a 66 ca consistant en un terrain à bâtir.

LE LOT NUMERO TROIS (3) du Lotissement LA PINEDE cadastré

section C n° 987 pour une contenance de 10 a 00 ca consistant en un terrain à bâtir.

ET LE LOT NUMERO CINQ (5) du Lotissement LA PINEDE cadastré

section C n° 988 pour une contenance de 10 a 00 ca consistant en un terrain à bâtir.

D'après le procès-verbal de description

Maître Laure ANCOLIO, Commissaire de Justice à Saint Maximin la Sainte Baume, a établi le 28 août 2024 le procès-verbal de description annexé au cahier des conditions de vente et auquel il convient de se référer pour de plus amples renseignements.

Les parcelles 993 et 989 forment le lot numéro 2 du lotissement La Pinède, la parcelle 987 forme le lot numéro 3 du lotissement la Pinède et la parcelle n° 988 forme le lot n° 5 du lotissement la Pinède. Sur place, les parcelles ne sont pas délimitées entre elles ; on y accède par un chemin en terre.

Longeant le chemin et sur les parcelles on note la présence de murets en parpaings par endroits.

LOT N° 2 DU LOTISSEMENT :

- Parcelle cadastrée section C numéro de plan 993 d'une superficie de 07 a 34 ca,

Me ANCOLIO constate la présence d'une construction dont la porte est fracturée et la vitre de la porte fenêtre est cassée.

Elle est composée de deux pièces et d'un garage.

- Parcelle cadastrée section C numéro de plan 989 d'une superficie de 02 a 66 ca,

Elle est en friche.

LOT N° 3 DU LOTISSEMENT :

Parcelle cadastrée section C numéro de plan 987 d'une superficie de 10 a 00 ca,

Sur cette parcelle il y a une petite construction avec un toit pente.

Les façades sont crépies et présentent des fissures.

Le terrain est en pente et arboré.

Il y a des regards, des murs en pierre et une borne.

LOT N° 5 DU LOTISSEMENT :

Parcelle cadastrée section C numéro de plan 988 d'une superficie de 10 a 00 ca,

Sur cette parcelle figure un puits et une petite construction avec un toit pente.

Cette parcelle est entretenue.

Il y a deux regards.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La **SAS LES MANDATAIRES**, mission conduite par **Maître Hamida RADHOUANI** es qualité de mandataire judiciaire au redressement et à la liquidation des entreprises, domicilié 50 Rue Sylvabelle - 13006 MARSEILLE agissant en qualité de mandataire judiciaire à la liquidation judiciaire de

A ces fonctions désigné par jugement du 3 mai 2017 du Tribunal de Commerce de Marseille,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS ASSOCIES**

Agissant en vertu d'une ordonnance du 20 décembre 2024 rendue par Monsieur le Juge Commissaire publiée au 2^{ème} bureau du Service de Publicité de DRAGUIGNAN le 4 février 2025 volume 2025 S n° 17.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui

devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Maître Hamida RADHOUANI, mandataire liquidateur.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil 13006 Marseille – TELEPHONE : 04.91.37.33.96 les mardi, mercredi et jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 16 h 30.
- Au **Grefe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, 25 Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 31 mars 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat